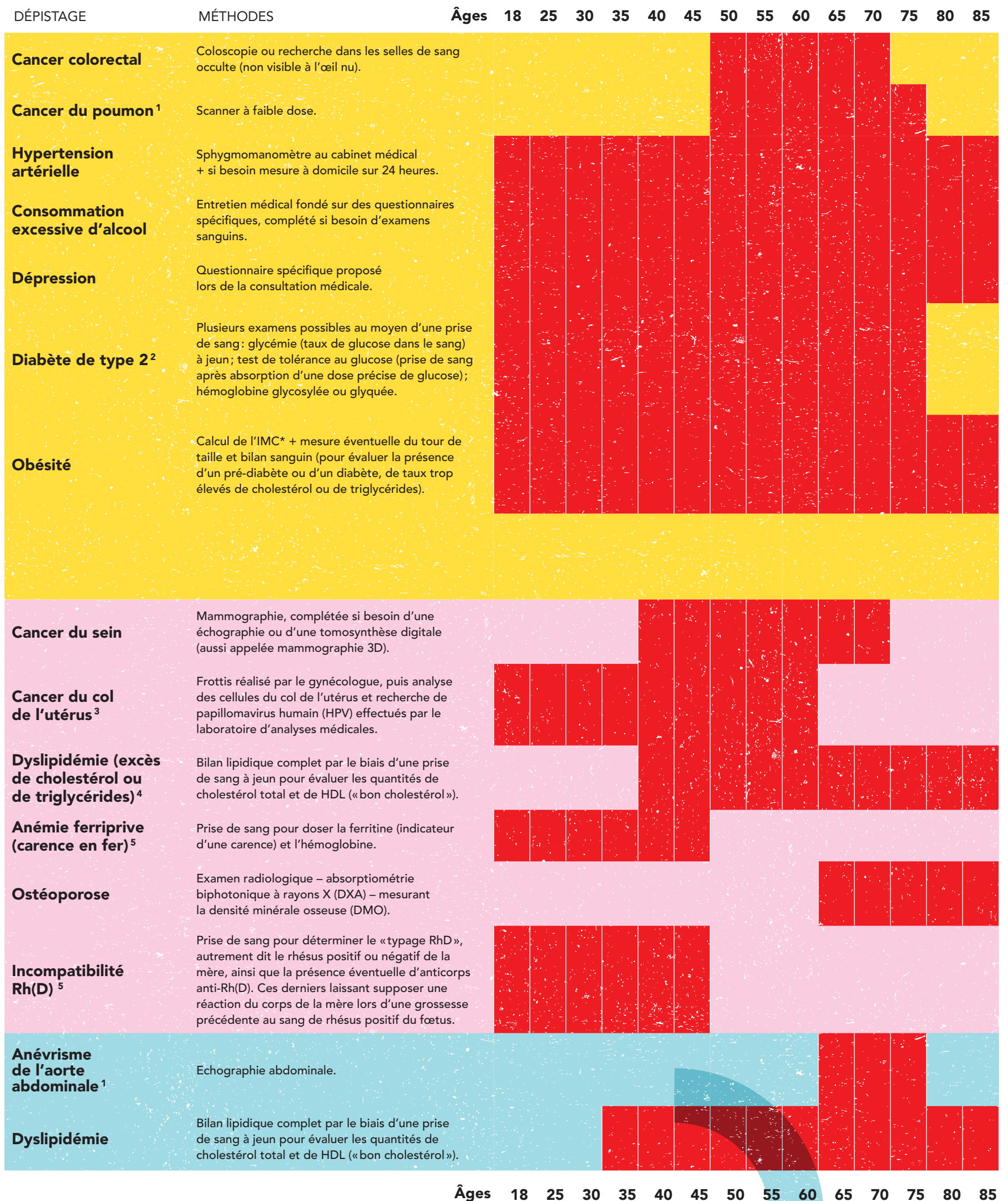


# Quel dépistage, pour qui, à quel âge ?

Ce tableau donne les recommandations générales élaborées par le Service de médecine de premier recours. Elles restent à discuter au cas par cas avec son médecin traitant et les spécialistes requis si besoin. Certains actes sont généralement inclus dans les

consultations classiques (prise régulière de la tension artérielle par exemple), quand d'autres nécessitent une prescription médicale spécifique ou sont proposés dans le cadre d'un programme organisé de dépistage (cancer du sein, cancer colorectal).

- Hommes ou femmes
- Femmes uniquement
- Hommes uniquement
- Âge du dépistage



**Qu'en est-il du dépistage du cancer de la prostate ?**  
Moins systématique qu'il y a quelques années, le choix d'un dépistage à partir de 50 ans se fait sur un mode de décision partagée en fonction des valeurs et préférences du patient.

**Programme de dépistage**  
A Genève il existe un programme de dépistage du cancer colorectal destiné à toutes les personnes de 50 à 69 ans. Prise en charge hors franchise.  
**Plus d'infos:**  
[www.depistage-ge.ch](http://www.depistage-ge.ch)

<sup>1</sup> Fumeurs et ex-fumeurs

<sup>2</sup> Si l'IMC\* est  $\geq 25$

<sup>3</sup> Dès 21 ans

<sup>4</sup> Si risque cardiovasculaire élevé

<sup>5</sup> Chez les femmes enceintes

\* Indice de masse corporelle (IMC): poids (kg)/taille (cm)<sup>2</sup>